



Alternance validation par l'OPCA et la DIRECT

Par **Meeko02**, le **14/09/2016** à **19:17**

Bonjour,

Je souhaite vous faire part de mon inquiétude sur la validation de mon contrat pro.

L'an dernier j'ai réalisé un service civique (sans être étudiant), fini début avril et j'ai souhaité par la suite poursuivre mes études en formation d'alternance. J'ai été admis à une université et je m'y suis inscrit fin juillet.

Cependant, j'ai 26 ans et en me renseignant, je me suis rendu compte que je dois être demandeur d'emploi chez Pôle Emploi. J'ai fait immédiatement les démarches pour devenir demandeur d'emploi par conséquent. Le souci est que pour l'annulation de mon inscription à l'université pour éviter de devenir étudiant dès le 1er septembre, je devais attendre la réouverture de l'université (fin août). J'ai trouvé courant août une alternance en contrat pro dans une entreprise et j'ai pu envoyé ma lettre de résiliation de mon inscription à la fac dès la réouverture de l'université. J'ai par la suite signé le 8 septembre mon contrat pro.

Le souci à présent c'est que ma demande de désinscription est toujours en cours. Pensez-vous que l'OPCA peut refuser par conséquent le contrat?

Je vous remercie de votre aide

Bien cordialement,